

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 16 (1871)
Heft: 18

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

endroit froid ou exposé aux courants d'air ; fermer les fenêtres, se défaire lentement de son bagage, puis après quelque repos changer de chemise. Les chemises de flanelle protègent efficacement contre le froid et on peut sans crainte en recommander l'usage.

Après le repas, l'homme disposera de l'après-midi pour se reposer. Contre le soir examen du bagage pour le tenir prêt. S'il est possible de prendre un bain, le corps en gagnera de la souplesse pour les marches du lendemain ; dans tous les cas il convient de laver les pieds ; les frotter d'abord avec de l'esprit-de-vin et du savon puis les laver fortement à l'eau froide, cela fortifie la peau et prévient les refroidissements.



NOUVELLES ET CHRONIQUE.

MM. le colonel Meyer et le capitaine d'état-major Schumacher sont de retour de leur voyage militaire en Suède et Norwège. Ils se déclarent très satisfaits de l'accueil qui leur a été fait et des facilités qu'ils ont rencontrées pour se renseigner sur l'état militaire de cet intéressant pays. Ils ont reçu un accueil très-flatteur et cordial du roi de Suède à la table duquel ils ont été souvent invités pendant le camp de manœuvres qu'il commandait. Sa majesté Charles XV s'est montrée fort au courant de nos affaires militaires et politiques et très sympathique à la Suisse.

Sur la proposition du Département militaire fédéral le Conseil fédéral vient de décider de bonifier au canton de Vaud la totalité de ses pertes par suite de l'explosion de l'arsenal de Morges du 2 mars écoulé.

Vaud. — Le Conseil d'Etat a nommé :

Le 18 août, M. Emile Cochard, à Montreux, capitaine de la compagnie du centre n° 2 du 4^e bataillon de landwehr.

Le 23, M. Jaques-Victor Rossat, à Lausanne, capitaine de la compagnie du centre n° 4 du 26^e bataillon d'élite.

Le 5 septembre, MM. Louis Veillon, à Schaffhouse, capitaine des chasseurs de droite du bataillon 113 R. F. ; Auguste Martin, à Rossinières, capitaine de la compagnie du centre n° 2 du 4^e bataillon de landwehr ; Vincent Mottier, à Château-d'OEx, lieutenant du centre n° 4 du même bataillon ; Charles-Jules Nicole, au Chenit, 2^e sous-lieutenant du centre n° 4 du 70^e bataillon d'élite ; Fs-Ls Favre, à Thierrens, lieutenant aide-major du 10^e bataillon d'élite, au grade de capitaine, et Ulysse Badoux, à Cremin, capitaine de la compagnie du centre n° 2 du 2^e bataillon de landwehr.

Le 12, M. William Grenier, à Lausanne, 2^e sous-lieutenant de la compagnie du centre n° 3 du 50^e bataillon d'élite.

Le 15, MM. Daniel-Frédéric-Christian Jaunin, à Cudrefin, lieutenant des chasseurs de droite du 10^e bataillon d'élite ; Daniel Dutoit, à Chavannes sur Moudon, lieutenant des chasseurs de droite du bataillon n° 112 R. F. , et Louis Pousaz, à Ollon, lieutenant de la compagnie du centre n° 4 du 45^e bataillon d'élite.

Le 22, MM. Auguste Neveu, à Leysin, capitaine du centre n° 4 du 113^e bataillon R. F. ; Ch.-Aug. Genillard, à Aigle, 1^{er} sous-lieutenant du centre n° 4 du 70^e bataillon d'élite, et Jules-César Allaz, à Cossonay, 2^e sous-lieutenant du centre n° 3 du 111^e bataillon R. F.

Le 23, M. Jean-Elie Jaquier, à Démoret, lieutenant de la compagnie du centre n° 4 du 26^e bataillon d'élite.

La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois à Lausanne. Elle publie en supplément, une fois par mois, une *Revue des armes spéciales*. — Prix : Pour la Suisse, 7 fr. 50 c. par an. Pour la France, l'Allemagne et l'Italie, 10 fr. par an. Pour les autres Etats, 15 fr. par an. — Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Comité de Direction de la *Revue militaire suisse*, à Lausanne, composé de MM. F. LECOMTE, colonel fédéral ; E. RUCHONNET, lieutenant-colonel fédéral d'artillerie ; V. BURNIER, major fédéral du génie. — Pour les abonnements à l'étranger s'adresser à M. Tanera éditeur, rue de Savoie, 6, Paris, ou à la librairie Georg, à Genève.